

Initiation à l'IA Act

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les notions essentielles du RGPD utiles à l'IA Act,
- Identifier les principaux types d'intelligence artificielle et leurs usages concrets,
- Comprendre la logique et la structure de l'IA Act,
- Qualifier le niveau de risque d'un usage d'IA,
- Identifier leur rôle et leurs responsabilités,
- Adopter les premiers réflexes de conformité et de supervision humaine.

Prérequis :

- ◆ Aucun prérequis demandé.

Public concerné :

- ◆ Dirigeants, chefs d'entreprise, souhaitant intégrer l'IA tout en respectant le cadre réglementaire européen.
- ◆ Responsables opérationnels et managers, impliqués dans le choix ou le déploiement d'outils d'IA.
- ◆ Responsables RH, amenés à utiliser des outils d'IA pour le recrutement, l'évaluation ou la gestion des talents.
- ◆ Collaborateurs et salariés utilisateurs d'outils d'IA,
- ◆ Travailleurs indépendants, consultants et freelances, utilisant ou envisageant l'usage d'outils d'IA dans leurs prestations.
- ◆ Formateurs et responsables pédagogiques, souhaitant comprendre les impacts réglementaires de l'IA sur leurs pratiques.
- ◆ Responsables d'organismes de formation, concernés par la conformité et la responsabilité des usages numériques.

Moyen Pédagogique :

- ◆ Supports de présentation PowerPoint
- ◆ Vidéo projecteur, paperboard,
- ◆ Exemples concrets issus de situations professionnelles,
- ◆ Études de cas simplifiées,
- ◆ Quiz et échanges interactifs,
- ◆ Supports visuels et schémas pédagogiques,
- ◆ Documents de référence.

Coût pédagogique HT par Stagiaires

- ◆ 700,00 H.T. Formation en Inter

Lieux et dates :

- ◆ Strasbourg, Colmar, Mulhouse,
- ◆ Région Alsace,
- ◆ Partout en France,
- ◆ Accessibles en entrée permanente
- ◆ Délais d'accès à la formation : 4 semaines.

Horaires :

- ◆ Matin : 9 h 00 à 12 h 00,
- ◆ Après-midi : 13 h 00 à 17 h 00.

Effectif par session :

- ◆ En INTER groupe Min. 2 pers, Max. 10
- ◆ En INTRA (*formation individuelle, nous consulter*)

Matériel utile :

- ◆ Smartphone ou tablette connecté capable de flasher un QR Code
- ◆ Un bloc note -/ Stylo

Modalités d'évaluation en amont :

- ◆ Un entretien *individuel* de faisabilité précédentra toute inscription,
- ◆ Questionnaire d'auto-évaluation

Entré en vigueur en 2024, l'IA Act pose le cadre européen de régulation de l'intelligence artificielle, sur le modèle du RGPD, avec des obligations graduées selon les niveaux de risque afin de concilier innovation, transparence et protection des droits fondamentaux. Destinée aussi bien aux utilisateurs qu'aux concepteurs de solutions d'IA, cette formation vous aide à décrypter les exigences de l'IA Act, à clarifier vos responsabilités et à intégrer les bonnes pratiques pour rester conforme, compétitif et innovant dans un environnement réglementaire en pleine évolution.

Introduction et Recueil des Attentes

- ◆ Présenter les enjeux et les objectifs de la formation

Module 1 : Les bases indispensables du RGPD pour comprendre l'IA Act

- ◆ Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?
- ◆ Données sensibles et données interdites,
- ◆ Principes fondamentaux : finalité, minimisation, sécurité,
- ◆ Responsabilités et sanctions (vue d'ensemble).

Module 2 : Comprendre les bases de l'intelligence artificielle

- ◆ Comprendre ce que font réellement les systèmes d'IA,
- ◆ IA faible : définition et exemples concrets,
- ◆ IA intermédiaire : assistants et outils multi-tâches,
- ◆ IA générale et super-intelligence : notions théoriques,
- ◆ Usages actuels de l'IA en entreprise.

Module 3 : IA et régulation : panorama international

- ◆ Situer le modèle européen face aux autres approches,
- ◆ Le modèle européen de régulation,
- ◆ Les approches américaines et chinoise,
- ◆ Enjeux pour les entreprises européennes.

Module 4 : Comprendre la logique de l'IA Act et les niveaux de risque

- ◆ Comprendre la classification par niveau de risque,
- ◆ Savoir identifier le niveau de risque d'un usage,
- ◆ Logique de classification par le risque,
- ◆ Risques inacceptables,
- ◆ Systèmes à haut risque,
- ◆ Systèmes à risque modéré,
- ◆ Systèmes à risque faible ou minimal.

Module 5 : Rôles, responsabilités et textes complémentaires

- ◆ Fournisseur, déployeur, utilisateur- Responsabilités juridiques associées,
- ◆ Articulation avec le RGPD, le droit d'auteur et la gouvernance des données,
- ◆ Exigences sectorielles.



Modalités d'évaluation en aval :

- ◆ Fiche d'acquisition des compétences,
- ◆ Attestation de formation,
- ◆ Certificat de réalisation.

Intervenants :

- ◆ Alain Picou responsable d'AP-Consulting est agréé formateur consultant et Concepteur de formations ICPF-PRO.

Durée :

- ◆ 7heures.

Formacode :

- ◆ Formacode principal : 32070 – Intelligence artificielle
- ◆ Formacode complémentaire : 13254 – Droit du numérique

Module 6 : Premiers réflexes de conformité et supervision humaine

- ◆ Comprendre la classification par niveau de risque,
- ◆ Mettre en œuvre une démarche de conformité de premier niveau,
- ◆ Cartographier les usages IA,
- ◆ Qualifier juridiquement un usage,
- ◆ Documentation et traçabilité,
- ◆ Information des utilisateurs,
- ◆ Supervision humaine et suivi des systèmes,
- ◆ Anticipation des impacts organisationnels.

Les avantages de cette offre sont :

Pour les salariés :

- Respect des obligations légales en matière de SST, notamment la prévention,
- Comprendre clairement ce qu'est l'IA, ses usages réels et ses limites, sans discours technologique excessif,
- Maîtriser les règles fondamentales de l'IA Act, afin d'utiliser les outils d'IA en toute conformité,
- Identifier les risques associés à l'usage de l'IA et adopter les bons réflexes au quotidien,
- Agir de manière responsable et éclairée, en respectant les droits des personnes et les exigences de transparence,
- Renforcer leur employabilité, en développant une compétence réglementaire de plus en plus recherchée,
- Participer activement à la démarche de conformité de l'entreprise, en devenant acteurs de la prévention des risques.

Pour les entreprises :

- Anticiper les obligations réglementaires liées à l'utilisation de systèmes d'IA et limiter les risques juridiques et financiers,
- Éviter les erreurs de conformité dès la phase de réflexion ou de déploiement d'outils d'IA,
- Structurer une démarche responsable et encadrée, alignée avec le RGPD et les exigences européennes,
- Renforcer la confiance des clients, partenaires et collaborateurs grâce à des usages transparents et maîtrisés de l'IA,
- Concilier innovation et conformité, en intégrant l'IA comme un levier de performance durable et non comme un facteur de risque,
- Préparer l'entreprise aux contrôles et évolutions réglementaires, en instaurant les premiers réflexes de gouvernance de l'IA.

Nature des travaux demandés aux stagiaires :

- ◆ Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques,
- ◆ Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- ◆ Maîtriser les notions fondamentales du RGPD nécessaires à la compréhension et à l'application de l'IA Act,
- ◆ Maîtriser le vocabulaire clé de l'IA et de l'IA Act, afin de comprendre les textes réglementaires, les obligations et les échanges avec des prestataires ou partenaires,
- ◆ Maîtriser la logique de classification des systèmes d'IA par niveau de risque, telle que prévue par l'IA Act,
- ◆ Maîtriser l'identification du niveau de risque d'un usage d'IA, à partir de situations professionnelles simples et réalistes.

- ◆ Maîtriser la distinction entre les rôles et responsabilités (fournisseur, déployeur, utilisateur) dans le cadre de l'IA Act,
- ◆ Maîtriser les obligations réglementaires de premier niveau applicables à un usage d'IA, en lien avec l'IA Act et les textes associés (RGPD, droit d'auteur, gouvernance des données),
- ◆ Maîtriser les premiers réflexes de conformité, incluant la qualification d'un usage d'IA, la traçabilité minimale et l'information des utilisateurs,
- ◆ Maîtriser les principes de supervision humaine, afin d'encadrer l'utilisation des systèmes d'IA et limiter les risques juridiques, éthiques et organisationnels,
- ◆ Maîtriser une approche structurée pour anticiper les impacts de l'IA sur les processus internes et la confiance des utilisateurs.

Modalités de formation en FAOD (*formation à distance*)

- La formation pourra être suivie via soit la plateforme ZOOM.
- Pouvoir suivre cette action de formation dans de bonne condition, une simple connexion à l'Internet et une webcam seront nécessaire.
- En cas de souci de connexion, le formateur sera disponible via le numéro de téléphone indiqué dans votre convocation.
- Evaluation continue pendant la formation à travers de nombreux exercices pratiques à réaliser en ligne avec un corrigé fait par le formateur.
- Durant la formation le formateur complétera votre fiche d'acquisition des compétences qui sera à votre disposition sur simple demande auprès d'AP-Consulting.
- En fin de formation le stagiaire devra remplir et renvoyer la feuille d'émarginement et l'évaluation à chaud de la formation.

Programme mise à jour le 5/01/2026